

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008				
BILAN (actif)	Brut	Exercice		Exercice précédent
		Amortissements et provisions	Net	
<b>ACTIF</b>				
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>5 453 359,32</b>	<b>3 632 942,39</b>	<b>1 820 416,93</b>	<b>1 812 677,64</b>
• Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32	3 632 942,39	1 820 416,93	1 812 677,64
• Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>32 364 952,19</b>	<b>23 646 272,06</b>	<b>8 718 680,13</b>	<b>9 077 307,39</b>
• Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	24 873 325,70	23 646 272,06	1 227 053,64	1 585 680,90
• Fonds commercial	7 491 626,49	0,00	7 491 626,49	7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>3 287 961 765,08</b>	<b>1 835 814 458,69</b>	<b>1 452 147 306,39</b>	<b>1 459 131 161,51</b>
• Terrains	54 220 842,55	2 919 633,62	51 301 208,93	41 553 304,77
• Constructions	473 722 496,46	146 689 342,32	327 033 154,14	310 227 124,35
• Installations techniques, matériel et outillage	2 603 511 491,31	1 632 502 493,03	971 008 998,28	961 277 405,09
• Matériel de transport	44 149 437,33	35 502 868,85	8 646 568,48	12 185 195,31
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	24 417 984,54	15 302 148,64	9 115 835,90	11 209 136,83
• Autres immobilisations corporelles	4 357 931,09	2 897 972,23	1 459 958,86	12 977 528,30
• Immobilisations corporelles en cours	83 581 581,80	0,00	83 581 581,80	109 701 466,86
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>103 178 845,52</b>	<b>243 850,95</b>	<b>102 934 994,57</b>	<b>105 601 258,43</b>
• Prêts immobilisés	8 665 390,96	243 850,95	8 421 540,01	11 130 803,87
• Autres créances financières	36 019 354,56	0,00	36 019 354,56	35 976 354,56
• Titres de participation	58 494 100,00	0,00	58 494 100,00	58 494 100,00
• Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
• Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
• Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>3 428 958 922,11</b>	<b>1 863 337 524,09</b>	<b>1 565 621 398,02</b>	<b>1 575 622 404,97</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>1 909 845 240,29</b>	<b>226 280 804,73</b>	<b>1 683 564 435,56</b>	<b>1 286 644 919,69</b>
• Marchandises	9 659,12	0,00	9 659,12	198 746,11
• Matières et fournitures consommables	1 014 061 858,91	69 020 146,82	945 041 712,09	796 480 371,74
• Produits en cours	241 181 122,03	2 741 963,20	238 439 158,83	60 509 616,44
• Produits intermédiaires et produits résiduels	6 989 820,04	879 725,52	6 110 094,52	8 327 973,02
• Produits finis	647 602 780,19	153 638 969,19	493 963 811,00	421 128 212,38
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>1 370 734 488,36</b>	<b>885 138,43</b>	<b>1 369 849 349,93</b>	<b>2 156 721 647,69</b>
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	934 379,93	0,00	934 379,93	4 545 734,61
• Clients et comptes rattachés	1 009 446 461,82	885 138,43	1 008 561 323,39	903 252 270,70
• Personnel - Débiteur	1 011 246,45	0,00	1 011 246,45	1 896 914,61
• Etat - Débiteur	339 914 028,60	0,00	339 914 028,60	194 339 658,61
• Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
• Autres débiteurs	16 511 036,23	0,00	16 511 036,23	48 779 100,28
• Comptes de régularisation-Actif	2 917 335,33	0,00	2 917 335,33	2 631 559,60
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)</b>	<b>1 215 970,04</b>	<b>0,00</b>	<b>1 215 970,04</b>	<b>1 226 223,59</b>
<b>TOTAL II (F + G + H + I)</b>	<b>3 281 795 698,69</b>	<b>227 165 943,16</b>	<b>3 054 629 755,53</b>	<b>3 444 592 790,97</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>44 880 980,91</b>	<b>0,00</b>	<b>44 880 980,91</b>	<b>76 636 112,22</b>
• Chèques et valeurs à encaisser	5 138 193,03	0,00	5 138 193,03	37 292 407,62
• Banques, T.G et C.C.P débiteurs	39 709 796,34	0,00	39 709 796,34	39 295 660,77
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	32 991,54	0,00	32 991,54	48 043,83
<b>TOTAL III</b>	<b>44 880 980,91</b>	<b>0,00</b>	<b>44 880 980,91</b>	<b>76 636 112,22</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>6 755 635 601,71</b>	<b>2 090 503 467,25</b>	<b>4 665 132 134,46</b>	<b>5 096 851 308,16</b>

Arrêté l'actif du bilan 2008 à la somme de : quatre milliards six cent soixante cinq millions cent trente deux mille cent trente quatre dirhams, quarante six centimes

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)				
Nature	OPERATIONS		Exercice	Total de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
• Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00	0,00	117 281 030,17
• Ventes de biens et services produits C.A	7 586 554 723,38	35 454 254,84	7 622 008 978,22	6 210 064 898,99
• Chiffres d'affaires	7 586 554 723,38	35 454 254,84	7 622 008 978,22	6 327 345 929,16
• Variation de stocks de produits (+/-)	0,00	0,00	373 900 429,04	(95 563 645,85)
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00	0,00	0,00
• Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
• Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	170 186,00
• Reprises d'exploitation, transferts de Charges	14 285 658,04	0,00	14 285 658,04	42 466 357,92
<b>TOTAL I</b>	<b>7 974 740 810,46</b>	<b>35 454 254,84</b>	<b>8 010 195 065,30</b>	<b>6 274 418 827,23</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
• Achats revendus (2) de marchandises	165 189,00	0,00	165 189,00	120 979 940,21
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	5 844 886 498,67	(8 559 945,54)	5 836 326 553,13	4 325 034 809,48
• Autres charges externes	384 279 335,00	111 693,55	384 391 028,55	332 433 617,46
• Impôts et taxes	12 480 272,91	434 307,00	12 914 579,91	17 461 942,59
• Charges de personnel	172 937 435,07	319 040,55	173 256 475,62	163 142 557,04
• Autres charges d'exploitation	1 120 000,00	0,00	1 120 000,00	1 120 000,00
• Dotations d'exploitation	401 978 888,83	0,00	401 978 888,83	195 826 546,33
<b>TOTAL II</b>	<b>6 817 847 619,48</b>	<b>-7 694 904,44</b>	<b>6 810 152 715,04</b>	<b>5 155 999 413,11</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>1 200 042 350,26</b>	<b>1 118 419 414,12</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
• Gains de change	41 394 110,38	0,00	41 394 110,38	13 238 315,93
• Intérêts et autres produits financiers	25 233 193,17	0,00	25 233 193,17	17 689 350,44
• Reprises financières, transferts de Charges	1 234 140,48	0,00	1 234 140,48	426 515,35
<b>TOTAL IV</b>	<b>67 861 444,03</b>	<b>0,00</b>	<b>67 861 444,03</b>	<b>31 354 181,72</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
• Charges d'intérêts	8 949 711,92	39 936,40	8 989 648,32	1 088 675,57
• Pertes de change	54 384 972,13	(5 583,32)	54 379 388,81	16 849 543,79
• Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
• Dotations financières	1 215 970,04	0,00	1 215 970,04	1 226 223,59
<b>TOTAL V</b>	<b>64 550 654,09</b>	<b>34 353,08</b>	<b>64 585 007,17</b>	<b>19 164 442,95</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>3 276 436,86</b>	<b>12 189 738,77</b>
<b>VII RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>1 203 318 787,12</b>	<b>1 130 609 152,89</b>

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial, augmentation (+), diminution (-)  
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)				
NATURE	OPERATIONS		Exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>VII RESULTAT COURANT (REPORTS)</b>			<b>1 203 318 787,12</b>	<b>1 130 609 152,89</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
• Produits des cessions d'immobilisation	7 643 765,46	0,00	7 643 765,46	741 000,08
• Autres produits non courants	2 094 533,70	39 520 930,96	41 615 464,66	3 670 680,37
• Reprises sur subventions d'investissement	6 608 153,40	0,00	6 608 153,40	6 608 153,40
• Reprises non courantes ; transferts de Charges	107 469 042,19	6 036 750,18	113 505 792,37	209 595 656,24
<b>TOTAL VIII</b>	<b>123 815 494,75</b>	<b>6 036 750,18</b>	<b>169 373 175,89</b>	<b>220 615 490,09</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	7 649 958,46	0,00	7 649 958,46	434 037,27
<b>SUBVENTION ACCORDEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
• Autres charges non courantes	11 146 020,28	8 003 429,70	19 149 449,98	6 542 185,76
• Dotations non courantes aux amort et aux prov	62 302 763,69	0,00	62 302 763,69	84 823 532,31
<b>TOTAL IX</b>	<b>81 098 742,43</b>	<b>8 003 429,70</b>	<b>89 102 172,13</b>	<b>91 799 755,34</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>80 271 003,76</b>	<b>128 815 734,75</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>1 283 589 790,88</b>	<b>1 259 424 887,64</b>
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>377 001 448,88</b>	<b>9 295 538,60</b>	<b>386 296 987,48</b>	<b>387 620 691,54</b>
<b>XVII RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>897 292 803,40</b>	<b>871 804 196,10</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>8 247 429 685,22</b>	<b>6 526 388 499,04</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>			<b>7 350 136 881,83</b>	<b>5 654 584 302,94</b>
<b>XVI RESULTAT NET</b>			<b>897 292 803,40</b>	<b>871 804 196,10</b>
<b>XIII (total des produits - total des charges)</b>			<b>897 292 803,40</b>	<b>871 804 196,10</b>

**PRICEWATERHOUSECOOPERS**

101, Bd Massira Al Khadra  
20100 Casablanca - Maroc

**SONASID S.A.**

37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour  
20050 Casablanca - Maroc

**ERNST & YOUNG**

37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour  
20050 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE DU BILAN ET DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2008**

En exécution de la mission prévue par l'article 17 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du bilan et du compte de produits et charges de la société SONASID S.A. couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits susceptibles d'entacher, de manière significative, la sincérité des informations contenues dans lesdits documents.

Casablanca, le 26 mars 2009

Price Waterhouse

*Rim Belkhou*

Mohamed Haddou-Bouazza  
Associé

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young

*Hicham Belmrah*

Hicham Belmrah  
Associé

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008		
BILAN (passif)	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
• Capital social ou personnel (1)	390 000 000,00	390 000 000,00
• moins: actionnaires, capital souscrit non appelé	0,00	0,00
Capital appelé dont versé	390 000 000,00	390 000 000,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 604 062,88	1 604 062,88
• Ecarts de réévaluation	0,00	0,00
• Réserve légale	39 000 000,00	39 000 000,00
• Autres réserves	758 987 951,35	1 217 421 809,25
• Report à nouveau (2)	2 279 555,24	364 641 501,24
• Résultats nets en Instance d'affectation (2)	0,00	0,00
• Resultat net de l'exercice (2)	897 292 803,40	871 804 196,10
<b>Total des Capitaux propres (A)</b>	<b>2 089 164 372,87</b>	<b>2 884 471 569,47</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>539 107 404,84</b>	<b>587 070 682,19</b>
• Subventions d'investissement	44 975 441,75	51 583 595,15
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires	449 460 406,21	445 815 530,16
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition	0,00	0,00
• Provisions réglementées pour investissements	44 671 556,88	89 671 556,88
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements	0,00	0,00
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements	0,00	0,00
• Autres provisions réglementées	0,00	0,00
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
• Emprunts Obligataires	0,00	0,00
• Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
• Avances de l'Etat	0,00	0,00
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds	0,00	0,00
• Avances reçues et comptes courants bloqués	0,00	0,00
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement	0,00	0,00
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>	<b>105 957 327,05</b>	<b>115 805 231,78</b>



**TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**

Périodes du 01/01/08 au 31/12/08	2008	2007
En Millions de dirhams	31-déc-08	31-déc-07
Résultat net de l'ensemble consolidé	907,4	794,2
<b>Ajustements pour</b>		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	129,9	141,8
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	(12,0)	9,0
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(0,0)	(0,3)
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 025,3</b>	<b>944,7</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	497,7	376,3
Elimination du coût de l'endettement financier net	10,1	1,9
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>1 533,1</b>	<b>1 322,8</b>
Incidence de la variation du BFR	39,3	(575,5)
Impôts payés	(410,1)	(391,8)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>1 162,3</b>	<b>355,6</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(195,5)	(156,7)
Variation des autres actifs financiers	2,7	3,5
Subventions d'investissement reçues		48,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7,6	0,7
Intérêts financiers versés	(10,1)	(1,9)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(195,3)</b>	<b>(106,3)</b>
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(1 692,6)	(390,0)
Remboursement d'emprunts	(0,3)	(0,3)
Remboursement de dettes résultant de contrats location-financement	(18,0)	1,2
Autres flux liés aux opérations de financement		44,9
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(1 710,9)</b>	<b>(344,2)</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(743,9)</b>	<b>(94,9)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	(65,9)	28,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	(809,8)	(65,9)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(743,9)</b>	<b>(94,9)</b>

\* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie-Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.

**RESUME DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES**
**1- Référentiel comptable retenu :**

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrites ci-après.

**2- Bases d'évaluation**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

**3- Utilisation d'estimations et hypothèses**

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants. Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

**4- Principes et périmètre de consolidation**
**4-1 Principes de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

**4-2 Périmètre de consolidation**

	31 Décembre 2008			31 Décembre 2007		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

**5- Principales règles et méthodes comptables :**
**5-1 Immobilisations corporelles**
**Règle spécifique à la première adoption :**

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Pour Longometal Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

**Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :**

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations

corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

**5-2 Stocks**

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

**5-3 Avantages du personnel**

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont comptabilisés et amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime (DVAR).

A compter du 1er janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

**5-4 Impôts différés**

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
  - (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.
- Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :
- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
  - (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.
- Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

**5-5 Provisions**

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

**Etats financiers consolidés - Décembre 2008**

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe SONASID au 31 décembre 2008 établis conformément aux normes internationales sera mis en ligne sur le site Internet de Sonasid, à l'adresse suivante : [www.sonasid.ma](http://www.sonasid.ma).

Ce jeu complet comprend outre le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variations des capitaux propres, la note aux principes comptables détaillée ainsi que les notes annexes choisies conformément aux dispositions des normes IAS/IFRS.



101, Bd Massira Al Khadra  
20100 Casablanca - Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20050 Casablanca - Maroc

**GROUPE SONASID  
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2008**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire des comptes consolidés de la société Sonasid S.A. et ses filiales (Groupe Sonasid) couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008, lesquels comprennent le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé ainsi qu'un résumé des notes explicatives.

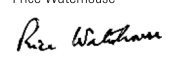
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes consolidés susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière du Groupe Sonasid au 31 décembre 2008, ni du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans le résumé des notes explicatives.

Casablanca, le 26 mars 2009

**Les Commissaires aux Comptes**

Price Waterhouse

  
Mohamed Haddou-Bouazza  
Associé

Ernst & Young

  
Hicham Belmrah  
Associé